

Colomiers, le 20 novembre 2024

## **Synthèse Participation du Public par Voie Électronique**

### **Objet :**

Participation du public par voie électronique (PPVE) sur la création de secteurs d'information sur les sols dans le département de la Haute-Garonne.

### **Contexte et objet de la PPVE**

Par arrêté préfectoral du 23 septembre 2024, une participation du public par voie électronique (PPVE) concernant la création de secteurs d'information sur les sols dans le département de la Haute-Garonne, a été organisée, en application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement.

La PPVE s'est déroulée du 8 octobre au 8 novembre 2024 inclus.

Une publication de l'avis et de l'arrêté préfectoral d'ouverture de la PPVE a été réalisée sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne ainsi que sur le site internet de la DREAL Occitanie. Un exemplaire du dossier y était également consultable.

Le public pouvait formuler ses observations via un questionnaire mis à disposition sur le site de la DREAL Occitanie (le site internet des services de l'Etat renvoyait par un lien sur le site de la DREAL).

### **Synthèse des avis reçus**

Deux contributions ont été formulées dans le cadre de cette consultation en ligne.

Elles ont été émises par les propriétaires des sites TOTAL à Escalquens et GRANDE PAROISSE (ancienne décharge) à Toulouse concernés par un projet de SIS. Les remarques formulées proposent des modifications de rédaction des fiches, elles concernent des précisions ou corrections de descriptifs à apporter.

Ces propositions seront prises en compte.